



Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante

Le FIVA est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi de financement de la sécurité sociale du 23 décembre 2000 et le décret du 23 octobre 2001. Il a pour mission d'indemniser les victimes de l'amiante. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés de la Sécurité Sociale et du Budget.

Montreuil, le 28/10/2021

OFFRE D'EMPLOI – CDD 2 ANS

Poste	JURISTE – SERVICE CONTENTIEUX SUBROGATOIRE (F/H)
Emploi type	Juriste (catégorie 2 d'emplois)
Type de contrat :	<ul style="list-style-type: none">• Détachement de la fonction publique,• Contractuel en CDD de droit public (2 ans) Rémunération selon expérience professionnelle et niveau de formation en référence à la grille indiciaire des agences sanitaires
Localisation	Tour Altaïs – 1 place Aimé Césaire, Montreuil (93100) – Accès métro : station Mairie de Montreuil, ligne 9
Prise de fonction	Décembre 2021

DESCRIPTION DU POSTE A POURVOIR :

Intégré(e) au service contentieux subrogatoire (9 agents) le juriste a pour mission :

- Instruction des dossiers : demande d'informations auprès des victimes, de leurs représentants, des organismes divers par échanges téléphoniques et/ou correspondance
- Etude de pertinence des recours subrogatoires du FIVA
- Engagement des recours pré-contentieux et contentieux
- Missions de représentation du FIVA devant des organismes de sécurité sociale et des juridictions
- Gestion de l'exécution des décisions de justice

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles :

Le juriste est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du service contentieux subrogatoire et de l'adjoint(e) du service.

Il travaille au sein d'une équipe constituée de juristes contentieux et d'assistant(e)s juridiques.

CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE :

- Déplacements à prévoir dans le cadre de missions de représentation du FIVA
- Gestion d'un portefeuille de plusieurs centaines de dossiers
- Assurer l'actualisation en temps réel des bases d'information

PROFIL RECHERCHE :

Formation / Expérience professionnelle :

Diplôme universitaire juridique (Bac + 5) ; Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat souhaité.

- Première expérience professionnelle de gestion d'un portefeuille de dossiers contentieux
- Connaissance confirmée de la procédure civile, du droit de la sécurité sociale, notamment des régimes AT/MP, et des principes d'indemnisation du préjudice corporel
- Maîtrise de l'environnement Windows

Qualités/ Aptitudes

- Capacité d'écoute envers les victimes et les ayants droit
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité de travail en équipe (reporting, échanges d'informations).

CANDIDATURE

Pour postuler à cette offre, merci de faire parvenir votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail à : recrutement@fiva.fr

Date limite de dépôt des candidatures : **18 novembre 2021**

